

MONTAGNE DE LA PLATRIÈRE

+ + + +

Identifiant national : 930012750 Type de zone : Année de description : 1988
Ancien numéro régional : 05-100-234 Zone continentale de type 1 Année de mise à jour : 2014

Rédacteurs

Jean-Charles VILLARET, Jérémie VAN ES, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Sylvain ABDULHAK, Lionel QUELIN

Données générales

Communes: Lazer (05073), Upaix (05173)

Département : Hautes-Alpes (05) Altitudes : 587 à 798 mètres Superficie : 350,68 hectares

ZNIEFF Type 2 parent : Aucune

L'inventaire des ZNIEFF



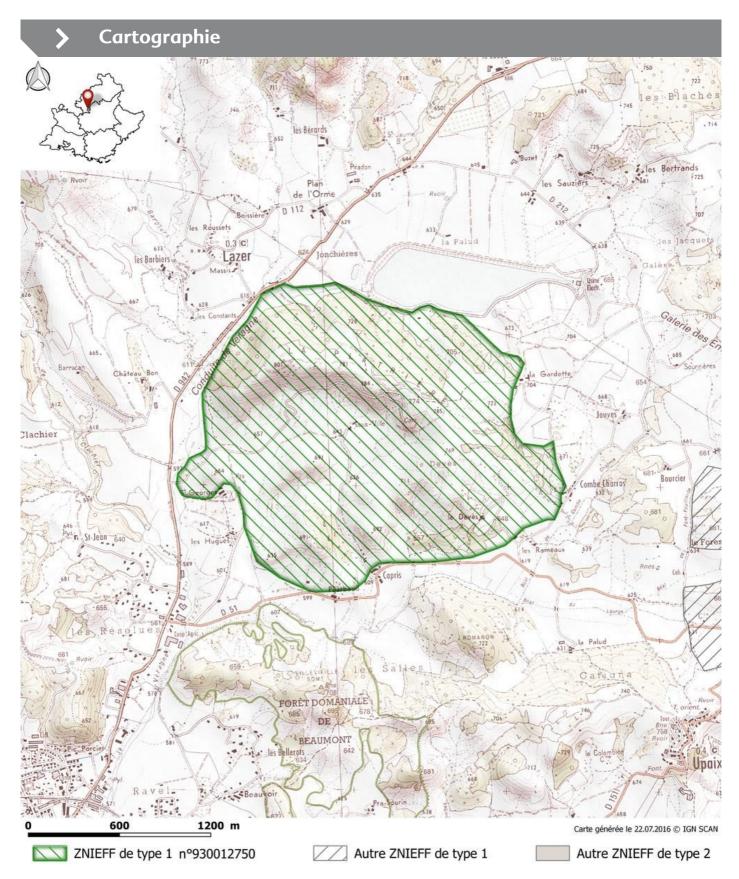
L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt écologique majeur. Initié en 1982, ce programme concerne l'ensemble du territoire français, le Muséum National d'Histoire Naturelle en assure la validation nationale. En région PACA, l'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est mis en œuvre par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en assure le secrétariat scientifique, en s'appuyant sur le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Région

Provence
Alpes
Côte d'Azur

La mise à jour des ZNIEFF de PACA a été réalisée sur la période 2013-2015. Seules la liste des espèces présentes dans chaque zone et les autres informations découlant de celle-ci (commentaire général, bilan des connaissances, intérêts de la zone) ont été mises à jour.





Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.



Commentaire général

Description

Localisé dans la partie sud-ouest du département des Hautes-Alpes dans la région du Laragnais, au nord-est de la petite ville de Laragne. Le site concerne un secteur de collines de moyenne altitude au lieu-dit « La Platrière ».

Son relief culminant à 801 m, est constitué de collines au substrat principalement gypseux d'age triasique associé à des marno-calcaires du Bajocien-Bathonien. Il bénéficie d'un climat de type supra-méditerranéen à tendance continentale.

Réparti entre 600 m et 801 m d'altitude, sur une surface d'environ 350 hectares, le site s'inscrit dans l'étage de végétation supra-méditerranéen.

La végétation se compose principalement de rocailles, de pelouses sèches, de fruticées xérophiles et de garriques.

Milieux remarquables

Ce site possède un habitat déterminant : les pelouses steppiques sub-continentales [all. phyto. Stipo capillatae-Poion carniolicae (34.31)], qui se trouvent ici appauvries, car en limite occidentale d'aire de répartition alpine. Elles se développent sur les surfaces restreintes, faiblement à moyennement pentues, sur sol superficiel très sec.

Les autres habitats remarquables comprennent : les garrigues supra-méditerranéennes à Thym (Thymus vulgaris) [all. phyto. Helianthemo italici-Aphyllanthion monspeliensis (32.63)], les pelouses pionnières calcicoles écorchées sur dalles rocheuses calcaires à Orpins (Sedum pl. sp.) et Joubarbes (Sempervivum pl. sp.) [all. phyto. Alysso-sedion albi (34.1)], et les éboulis thermophiles à Calamagrostis argenté (Achnatherum calamagrostis) [all. phyto. Stipion calamagrostis (61.3)].

Des prairies sèches méso-xérophiles à Brome dressé (Bromus erectus) [all. phyto. Mesobromion erecti (34.3265)] et des landes supra-méditerranéennes et oro-méditerranéennes à Genêt cendré (Genista Lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia) [all. phyto. angustifoliae-Genistion cinereae (32.61 et 32.62)] figurent également parmi les habitats représentatifs du site.

Flore

Ce site abrite une seule espèce végétale déterminante l'Astragale d'Autriche (Astragalus austriacus), petite fabacée plus largement répartie en Europe centrale, très rare en France, où elle se localise aux seules vallées de la Durance et de l'Ubaye, où elle occupe les pelouses d'affinités steppiques.

Faune

Ce site possède un patrimoine faunistique d'un intérêt élevé. Les inventaires naturalistes ont permis d'y dénombrer pas moins de dix-neuf espèces animales patrimoniales, dont quatre sont déterminantes.

Les oiseaux nicheurs sont représentés par de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial : Circaète Jean le blanc (Circaetus gallicus), Busard cendré (Circus pygargus), rapace remarquable d'affinité steppique méditerranéenne, des milieux ouverts à végétation herbacée plutôt dense et recouvrante, Faucon pèlerin (Falco peregrinus), Caille des blés (Coturnix coturnix), Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus), Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna (Athene noctua), Grand duc d'Europe (Bubo bubo), Petit duc scops (Otus scops), , Guêpier d'Europe (Merops apiaster), Huppe fasciée (Upupa epops), Torcol fourmilier (Jynx torquilla), Monticole de roche (Monticola saxatilis), Fauvette orphée (Sylvia hortensis), Pie grièche écorcheur (Lanius collurio), Moineau soulcie (Petronia petronia), espèce déterminante paléoxérique, d'affinité méridionale, Bruant fou (Emberiza cia), Bruant ortolan (Emberiza hortulana), Bruant proyer (Miliaria calandra). L'herpétofaune locale patrimoniale est représentée par le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata), espèce déterminante à effectifs faibles et vulnérable, en déclin, d'affinité médio européenne et montagnarde, affectionnant les petits points d'eau peu profonds, dans les endroits restant frais et humides en été.

Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF Cette ZNIEFF de type 1 n'est pas incluse dans une ZNIEFF de type 2.





Mesures de protection de la zone

Cette zone peut être concernée par des protections réglementaires et/ou européennes. Pour accéder à la délimitation des espaces protégés, consulter <u>GéoIDE-carto</u> sur le site de la DREAL PACA.

>

Délimitation de la zone

Critères de délimitation :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire de délimitation :

L'ensemble est délimité par la coexistence d'habitats ou biotopes et de cortèges d'espèces qui y sont associés, de fort intérêt patrimonial, et qui se juxtaposent ou s'imbriquent. Il associe un secteur de petits plateaux et de collines, principalement occupés par des formations sèches : pelouses xériques, fruticées, rocailles et parcours pâturés. Les limites s'appuient sur des repères paysagers ou géographiques nets, lorsqu'il en existe, et excluent les espaces les plus fortement anthropisés : cultures intensives et ensembles urbanisés.



Intérêt de la zone

Critère patrimonial:

Ecologique Faunistique Amphibiens

Amphiblens Oiseaux Floristique Phanérogames

Bilan des connaissances

Mammifères : Faible Oiseaux : Bon Reptiles : Faible Amphibiens : Faible Poissons : Nul

Poissons : Nul Insectes : Faible

Invertébrés (sauf insectes) : Nul

Phanérogames : Bon Ptéridophytes : Bon Bryophytes : Nul Algues : Nul

Champignons : Nul Lichens : Nul Habitats : Nul



Habitats patrimoniaux

Habitats déterminants justifiant la ZNIEFF:

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
34.314	Pelouses arides des Alpes occidentales internes	E1.24	Pelouses arides des Alpes centrales ([Stipo-Poion])	

(*) CB = Corine Biotopes

Autres habitats remarquables :

Document généré le 09/11/2016

Aucun habitat remarquable pour cette znieff.

^(**) EUNIS = EUropean Nature Information System

^(***) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire



Espèces patrimoniales

Espèces déterminantes justifiant la ZNIEFF :

Flore (TAXREF v5.0)

Phanérogames	d'observation	réglementaire(*)
Astragalus austriacus (Astragale d'Autriche)	1986	

Faune (TAXREF v7.0)

Amphibiens	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
Bombina variegata (Sonneur à ventre jaune)	1993	PN
Oiseaux		
Circus pygargus (Busard cendré)	1988	PN
Falco peregrinus (Faucon pèlerin)	1989	PN
Petronia petronia (Moineau soulcie)	1989	PN

^(*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.

Autres espèces remarquables :

Faune (TAXREF v7.0)

d'observation 1986	réglementaire(*) PN
	PNI
	1 1 1
1988	PN
1989	PN
1993	PN
1987	PN
1988	PN
1993	PN
1988	PN
1997	PN
1987	PN
1986	PN
	1993 1987 1987 1987 1987 1987 1988 1993 1988 1997 1987

^(*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.





Sources

Auteurs (dernières observations):

CENTRE DE RECHERCHES ALPIN SUR LES VERTEBRES (C.R.A.V.E.); GILLOT Ph.; CHAS E.; GARCIN R. (C.R.B.P.O. / I.E.G.B. / M.N.H.N.); TEMMERMANS W.; VILLARET J.-C.; BARON Jean-Pierre, GUYETANT R. - SILENE - INPN

Bibliographie:

Aucune bibliographie

